



La commission Audiovisuelle du comité Pyrénées-Méditerranée organise un stage de formation de photographies sous-marines.

Ce stage aura lieu du **samedi 20 janvier au matin au dimanche 21 janvier 2018 après-midi** à CASTRES. Il est ouvert aux plongeurs photographes débutants ou en perfectionnement titulaires du Niveau 1 technique de plongée et d'une licence FFESSM en cours de validité.

Hébergement et petit déjeuner : sera précisé ultérieurement selon l'effectif des participants.

Repas au restaurant « Ilot de l'Archipel »

Cours théoriques : dans les salles de réunion de l'Archipel et du Castres Sports Nautiques

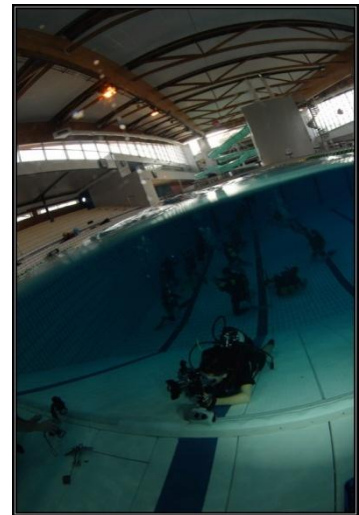
Cours pratiques : à la Piscine de l'Archipel de Castres

L'archipel www.larchipel.fr

Av. Georges Pompidou 81100 Castres Tél : 05.63.62.54.00

Fax : 05.63.62.54.09

e-mail : renseignements.archipel@castres-mazamet.com



Les frais de participation sont estimés 80 €. Le coût définitif vous sera précisé le jour du stage selon les modalités de l'hébergement.

Du matériel de prise de vue départemental/régional est disponible pour prêt.

Il faudra mentionner dans l'inscription votre besoin. Une caution de 200 EUROS sera demandée.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement auprès de Pascal AUGE - pascal.auge@orange.fr -

Les places sont limitées et les inscriptions ne sont traitées dans l'ordre de réception que si elles sont complètement et correctement remplies.



**Stage CAV PM
FFESSM
Castres
20 – 21/01/2018**



A LIRE ATTENTIVEMENT

La FICHE D'INSCRIPTION est à renvoyer complétée avec copie de :

- de la licence FFESSM **2018**
- du certificat médical autorisant la plongée (de moins d'un an à la date du stage)
- du justificatif de niveau de plongée
- de la feuille de suivi pédagogique photo pour ceux ayant déjà effectué un ou plusieurs stages photo (les débutants n'en possèdent pas).
- + chèque de caution de **40 € à l'ordre CAV P.M. F.F.E.S.S.M.**

à

Pascal AUGE

122 chemin du Moulin de Roques

81100 Castres

07 85 63 96 97

pascal.auge@orange.fr

Attention les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte

Matériel obligatoire par stagiaire photographe

- Appareil photo avec caisson + carte mémoire + PC + lecteur + rallonge électrique. + clef USB
- Pour les formations photographe niveau 2, un flash externe + dispositif grand angle + fiche pédagogique niveau 1 (impression papier)
- Cordelette de 1,33m pour étalonnage flash externe (niveau 2 photo)
- Plaquette PVC immergeable avec un crayon pour prendre des notes sous l'eau
- Caisse plastique avec une mousse protectrice (pensons à notre matériel fragile)
- Matériel de plongée : PMT + gilet de sécurité + détendeur + **bloc gonflé**
- Un duvet ou draps + serviettes de toilettes + affaires personnelles (boules Quiès) selon la formule d'hébergement qui vous sera précisé
- Licence + certificat médical + attestation de niveau
- Chèque de caution si prêt matériel (prévoir 1 jeu de 4 piles R6/AA pour les flash)



**Stage CAV PM
FFESSM
Castres
20 – 21/01/2018**



FICHE D'INSCRIPTION à remplir lisiblement SVP (attention au mail !)

Nom :	Prénom:
Adresse:	
Ville:	Code Postal:
Téléphone:	Né(e) le :
Email :	
Club:	
N° licence Fédérale:	Niveau de plongée :
Repas samedi midi (Oui / Non)	Hébergement Samedi soir (Oui / Non)
Repas samedi soir (Oui / Non)	Repas dimanche midi (Oui / Non)
Entourer votre souhait de formation: Débutant → Préparation niveau 1 photo Perfectionnement → Formation niveau 1 photo ou Formation niveau 2 photo (joindre la fiche de suivi pédagogique des stages précédemment suivis)	

Je souhaite participer au stage départemental PM du 20 et 21 janvier 2018 et dispose du matériel suivant (donner le type):

Appareil photo	
Flash externe	
Dispositif de prise de vue rapprochée (O/N)	
Dispositif de prise de vue grand angle (O/N)	
Je souhaite un prêt de matériel (O/N)	
Si oui de quel matériel avez-vous besoin ?	

*** pour préparer un niveau 2 de photographe vous devez impérativement venir au stage avec un flash déporté et un grand angle, le contenu des cours dispensés sera fonction des personnes inscrites et ayant déjà débuté une formation.**